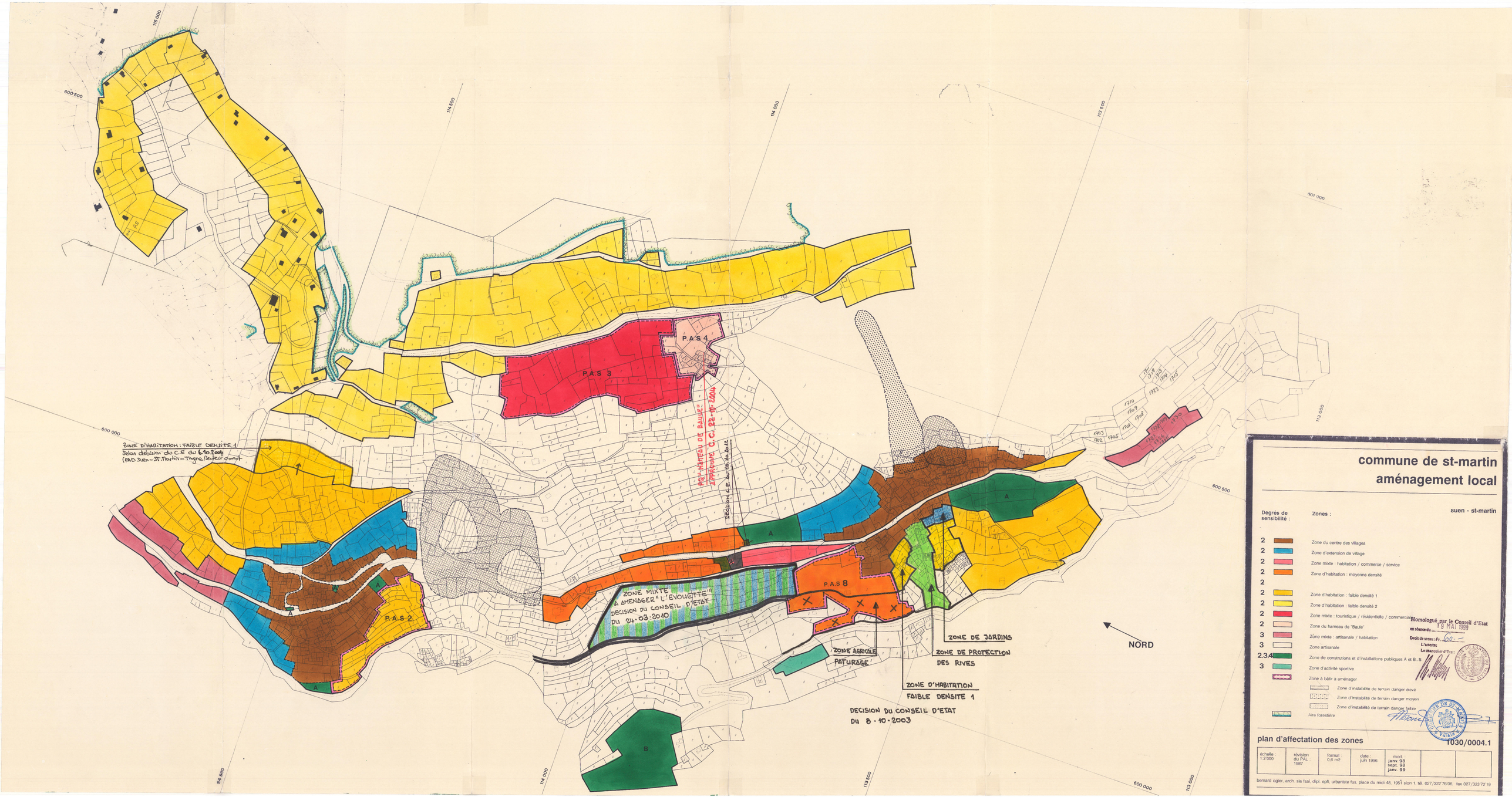

commune de st-martin
aménagement local

suen - st-martin

Degrés de sensibilité :	Zones :
2	Zone du centre des villages
2	Zone d'extension de village
2	Zone mixte : habitation / commerce / service
2	Zone d'habitation : moyenne densité
2	
2	Zone d'habitation : faible densité 1
2	Zone d'habitation : faible densité 2
2	Zone mixte : touristique / résidentielle / commerciale
2	Zone du hameau de "Baule"
3	Zone mixte : artisanale / habitation
3	Zone artisanale
2.3.4	Zone de construtions et d'installations publiques A et B.S
3	Zone d'activité sportive
	Zone à bâtir à aménager
	Zone d'instabilité de terrain danger élevé
	Zone d'instabilité de terrain danger moyen
	Zone d'instabilité de terrain danger faible
	Aire forestière

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 19 MAI 1999
Droit de sceau : Fr. 60.—
L'attesté:
Le chancelier d'Etat:

plan d'affectation des zones

1030/0004.1

échelle : 1:2'000	révision du PAL 1987	format : 0.6 m²	date : juin 1996	mod : janv. 98 sept. 98 janv. 99		

bernard ogier, arch. sia fsai, dipl. epfl, urbaniste fus, place du midi 48, 1951 sion 1, tél. 027/322'76'06, fax 027/323'72'19